

MENTIONS LÉGALES

SARL CRISTAL SARL au capital de 10 000 €

APE : 6831 Z Agence Immobilière

Siège Social : 49 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 13310 ST MARTIN DE CRAU

Identifiant SIREN : 825 123 631

Identifiant SIRET du Siège : 825 123 631 00012

Transaction, location : Carte professionnelle N° 1301.2017.000.016.063 délivrée par le CCI d'Arles à Jérôme PAUNER (Gérant)

Responsabilité Civile Professionnelle : MMA ENTREPRISES. Numéro de contrat : 143895755

Numéro de TVA FR66825123631

Médiation des litiges de la consommation : Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'oppose à un professionnel, est garanti au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L 152 - 1 et suivants; vous pouvez trouver les coordonnées du médiateur sectoriel sur <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

Honoraires Location à partir du 30/01/2017

Honoraires charge bailleur exclusivement :

Honoraires de négociation forfait de : 185 €.

Honoraires partagés charge bailleur pour moitié et charge locataire pour moitié.

3 € / m2 pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée et pour les autres types de frais : visites, constitution du dossier et rédaction du bail (hors état des lieux): 12€ / m2 dans les zones au marché locatif très tendu (zone A bis DufLOT et PTZ) • 10 € / m2 dans les zones au marché locatif tendu (communes où s'applique l'encadrement DufLOT des loyers et la taxe sur les logements vacants, hors zone A bis) 8 € / M2 dans les autres zones

Transaction : Biens immobiliers, fonds de commerce.

Montant de la transaction	honoraires
Jusqu'à 100.000 euros	6000 euros
De 100.000 à 200.000 euros	7% (mandat exclusif 6.5%)
De 200.000 à 300.000 euros	6% (mandat exclusif 5.5%)
De 300.000 à 500.000 euros	5% (mandat exclusif 4.5%)
Au-dessus de 500.000 euros	4% (mandat exclusif 3.5%)

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat. Barèmes en vigueur au 28.1 .2019
Montant minimum d'honoraires TTC: 4000 Euros (à l'exception des garages et stationnements: 3000 Euros) Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien. Tranches non cumulatives. ** TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%

